

IMUREL®: rappel des lots N° 904700 et N°904700

Compte Test - 2021-05-28 21:02:21 - Vu sur pharmacie.ma

Un courrier a été adressé, le 28 mai 2021, par la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) aux Conseils de l'ordre des pharmaciens les informant, que suite aux réclamations concernant IMUREL®, des inspections ont été diligentées au niveau des pharmacies, des grossistes-répartiteurs et des Laboratoires Sothema. Suite à ces inspections, le ministère de la Santé a ordonné le rappel des lots N° 904700 et N°904700 de la spécialité IMUREL®. D'après le courrier émanant de la DMP, il a été constaté que les lots concernés renferment des blisters au nom de la spécialité IMURAN 50 MG avec une étiquette apposée sur le blister mentionnant «la spécialité pharmaceutique IMURAN® est identique en tout point de vue à IMUREL 50 MG - Les laboratoires Sothema» Le même courrier rappelle qu'actuellement, deux modèles différents d'IMUREL 50 MG comprimé pelliculé par boite de 100 sont mis sur le marché marocain : l'un comporte des blisters au nom d'IMUREL et l'autre avec des blisters au nom d'IMURAN. Courrier adressé aux Conseils de l'Ordre : https://pharmacie.ma/uploads/pdfs/imurel-rappel-de-lot.pdf